

Les jeunes Algériens face à une politique d'emploi démesurée : les programmes d'insertion professionnelle et sociale soutiennent la précarité

Algerian youth and employment policy: professional and social integration programs stirring precarity

Los jóvenes algerianos frente a una política de empleo abusiva: los programas de inserción profesional y social que perpetúan la precariedad

Zahir Ahouari

Numéro 66-67, hiver–automne 2019

Le travail qui rend pauvre au Nord et au Sud

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075977ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075977ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de recherche sociologique

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ahouari, Z. (2019). Les jeunes Algériens face à une politique d'emploi démesurée : les programmes d'insertion professionnelle et sociale soutiennent la précarité. *Cahiers de recherche sociologique*, (66-67), 97–118. <https://doi.org/10.7202/1075977ar>

Résumé de l'article

À partir d'une enquête qualitative auprès d'un panel de jeunes bénéficiaires de l'un des dispositifs de lutte contre le chômage, mis en place par l'État algérien depuis les années 1990, cette contribution tente de comprendre pourquoi les mesures de création de microentreprises et les programmes d'insertion des diplômés perpétuent la précarité chez les jeunes les plus vulnérables et quelles sont les formes de résistance adoptées par ces derniers pour y faire face. L'étude a démontré qu'en dépit de l'opportunité d'accès au monde du travail offerte aux jeunes primodemandeurs d'emploi, les dispositifs d'insertion des diplômés ne permettent pas une stabilité de l'emploi, notamment chez les femmes qui se trouvent dans une situation sociale ambiguë, où elles doivent doubler les efforts fournis et mener un double combat. Cependant, la famille joue un rôle primordial dans la réussite ou l'échec des jeunes dans la réalisation de leurs projets engagés dans le cadre de dispositif de création de microentreprises. Mais l'omniprésence de la mentalité rentière dans la pensée sociale a un effet négatif sur l'état d'esprit des jeunes créateurs d'entreprises. Enfin, nous estimons que les programmes d'insertion des diplômés et les dispositifs de création de microentreprises ne sont pas économiques, mais plutôt politiques et le gouvernement ne fait qu'acheter la paix sociale en redistribuant une partie de la rente.

Les jeunes Algériens face à une politique d'emploi démesurée : les programmes d'insertion professionnelle et sociale soutiennent la précarité

ZAHIR AHOUARI

Les profondes mutations du contexte socio-économique et politique de la société algérienne des années 1990 ont favorisé l'exclusion sociale et le développement de la précarité professionnelle. Cette dernière se manifeste notamment par la diffusion des nouvelles formes d'organisation du travail, la rationalisation de la gestion des entreprises publiques, le gel des recrutements dans le secteur public, l'intensification du travail informel, la contractualisation de l'emploi, la flexibilité dans la rémunération et la compression des effectifs. La fermeture de plus de 800 entreprises publiques et la mise au chômage de 400 000 salariés¹ ainsi que l'incapacité de l'économie nationale à créer de nouveaux emplois ont contraint l'État algérien à prendre des mesures d'urgence. Dans un premier temps, les pouvoirs publics ont adopté une série de mesures et de programmes sociaux au profit des couches sociales démunies afin d'amortir les effets dévastateurs d'une telle crise. Dans un deuxième temps, ils ont mis en place une politique d'emploi, s'appuyant sur une panoplie

1. Mohamed Saïb Musette, Mohamed Arezki Isli et Nacer Eddine Hammouda, « Marché du travail et emploi en Algérie. Éléments pour une politique nationale de l'emploi », *OIT, Programme « Des emplois en Afrique »*, Alger, octobre 2003.

de dispositifs d'encouragement à la création de l'emploi dont les objectifs sont de: 1) lutter contre le chômage; 2) développer l'esprit d'entreprise; 3) soutenir l'investissement générateur d'emploi; 4) promouvoir l'emploi des jeunes et, 5) améliorer la proportion de travailleurs permanents.

Toutefois, pour diverses raisons, les caractéristiques fondamentales du marché du travail algérien n'ont pas changé depuis une vingtaine d'années. D'une part, on enregistre un faible taux d'activité générale², découlant notamment du faible taux de participation des femmes (18,3%), d'un taux de chômage élevé parmi les jeunes de la tranche d'âge 16-24 ans (26,9%), et ce, principalement parmi la gente féminine³ (20,4%). En somme, «le chômage que connaît le pays est essentiellement un chômage d'insertion... [et particulièrement] un chômage des diplômés⁴» de la formation professionnelle (26,5%) et de l'enseignement supérieur (27,8%). Les jeunes attendent trois ans au moins après la fin des études avant de trouver un premier emploi⁵. En moyenne, plus de six chômeurs sur dix (62,9%) sont des chômeurs de longue durée. D'autre part, le nombre de naissances dépassant un million par année depuis 2014, une explosion de la natalité a été enregistrée ces dernières années.

Cette situation nous incite à interroger l'efficacité des dispositifs de création d'emploi, de lutte contre le chômage et de l'ensemble des principes de la politique de l'emploi adoptée par l'État algérien. Les dispositifs de création de micro-entreprises (ANSEJ⁶ et CNAC⁷) mis en œuvre n'ont-ils pas renforcé l'état de dépendance des jeunes porteurs de projets? Les dispositifs de lutte contre le chômage n'ont-ils pas encouragé la perpétuation de précarité chez les jeunes chômeurs les plus vulnérables? Quelles sont les formes de résistance adoptées par les jeunes pour y faire face?

Afin de tenter de répondre à ces interrogations, nous avons mené une enquête qualitative par entretien auprès d'un panel de quatorze jeunes de moins de trente ans vivant dans une zone rurale. Nous avons ainsi rencontré

.....
2. 12 730 millions personnes, dont 2591 millions de femmes, Voir l'Enquête de l'Office National des Statistiques (ONS): activités, emploi et chômage n° 879, mai 2019, www.ons.dz.

3. Mohamed Saïb Musette, « Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie », *l'ETF*, Fondation européenne pour la formation, 2014.

4. Georges Mutin, *Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne: enjeux et évolution*, Mario Melle éditions, 1997, 17 p. halshs-00361566

5. EMISE RESEARCH PROGRAMME, « Flexibilité du travail et concurrence sur le marché des biens et services: Impact sur les conditions de travail et le développement du secteur informel en Algérie, au Maroc et en Tunisie », 2004-2005.

6. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) a été créée en 1996. Elle vise à encourager la création et l'expansion des activités de production par les jeunes entrepreneurs à travers le programme de micro-entreprise.

7. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) a été créée en 1994. Elle a pour principale mission d'indemniser les travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Depuis 2003, elle a étendu ses activités à l'aide à la création d'activités économiques au profit des travailleurs licenciés, âgés de 35 à 50 ans. Depuis 2011, le programme est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans.

sept femmes, dont trois universitaires et quatre diplômées de la formation professionnelle, ainsi que sept hommes dont un universitaire, trois diplômés de la formation professionnelle et trois non diplômés. Sept d'entre eux, dont cinq femmes, ont bénéficié de l'un des dispositifs de lutte contre le chômage et sept autres, dont deux femmes, ont bénéficié de l'un des dispositifs d'encouragement à la création de micro-entreprises.

Afin de contextualiser notre réflexion, nous présentons dans la première partie de cet article un aperçu de l'évolution de la politique de l'emploi en Algérie de l'Indépendance à nos jours ainsi que quelques informations liminaires permettant de saisir la configuration des programmes de création d'emplois et de lutte contre le chômage. La deuxième partie sera consacrée à la présentation des récits de vie des interrogés et à l'analyse des thèmes qui en découlent à savoir: l'usage des aides publiques et les enjeux ruraux et culture traditionnelle.

La politique de l'emploi en Algérie

Depuis l'Indépendance en 1962, nous avons distingué trois périodes marquantes ayant eu des conséquences distinctes sur le marché du travail et les politiques de l'emploi adoptées en Algérie.

La période des recrutements massifs: De la décolonisation à la moitié des années 1980, la politique de l'emploi s'est surtout caractérisée par la création massive d'emplois durables en vue de distribuer des revenus et d'endiguer le niveau de chômage très élevé hérité de l'époque coloniale. À un moment où le secteur privé « est resté marginal, étouffé par des lois qui ne reconnaissent pas sa légitimité et ne garantissent pas la liberté d'entreprendre⁸ », des milliers d'emplois « furent créés à la faveur de cette politique⁹ » dans les administrations et les entreprises publiques, qui « recrutèrent beaucoup plus que leur besoin réel¹⁰ ». Dans cette période, « officiellement il n'y a pas de chômage, mais l'emploi pléthorique dans l'administration et le secteur public pèse sur la productivité du travail¹¹ ». Autrement dit, comme le relève Addi, le fait de « disposer d'un secteur d'État déficitaire qui distribue

8. Fatiha Talahite, « Algérie. L'emploi féminin en transition », Paper presented at the "Eight Mediterranean Social and Political Research Meeting", Florence & Montecatini Terme, 21-25 March 2007, organised by the Mediterranean Programme of the Robert Schuman Centre for Advanced Studies at the European University Institute. HAL Id: halshs-00203648 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00203648>.

9. Chaïb Bounouai, « Marché de travail et libéralisation de l'économie: La question de l'emploi informel en Algérie », communication au Colloque international sur le thème « Marché de travail et libéralisation » Institut national de travail et des études sociales, Université de Carthage Tunis, 7-8 mars 2002.

10. Moundir Lassassi et Nacer-eddine Hammouda, « 50 ans d'Indépendance: quelle évolution de la situation du marché du travail en Algérie? », *Les cahiers du CREAD*, n°100, 2012, p. 101-136.

11. Fatiha Talahite, *Réformes et transformations économiques en Algérie. Economies et finances*. Université Paris-Nord – Paris XIII, 2010. fftetl-00684329f

des salaires politiques sans contrepartie productive est un moyen (antiéconomique) de diminuer le chômage pour acquérir le soutien de la population¹²». Or, la chute des prix du baril de pétrole, en 1986, viendra remettre en cause cette politique qui utilisait l'économie comme ressource de légitimation.

La période des politiques passives de l'emploi : À partir de 1986, « les entreprises ne recrutaient plus¹³ » et on observe une augmentation du chômage chez les jeunes qui arrivaient sur le marché de l'emploi pour la première fois. Pour remédier à ce fléau, les pouvoirs publics mirent alors en place une politique de promotion de l'emploi, composée de deux programmes de lutte contre le chômage¹⁴ : le Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ)¹⁵ et le Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ)¹⁶. Cependant, le marché du travail algérien subira des transformations majeures, au cours de la décennie 1990, marqué notamment par des licenciements massifs des salariés des entreprises publiques¹⁷, le blocage des salaires des travailleurs, la fermeture des entreprises non rentables, le ralentissement de la création d'emplois dans les secteurs de production, mais aussi par la promulgation de la loi 90-11 du 21 avril 1990 portant sur les modalités de libéralisation des relations de travail, la contractualisation de l'emploi et le licenciement pour des raisons économiques.

Les conséquences de ces mutations, eu égard à l'accroissement du chômage et de la pauvreté, n'ont pas tardé à apparaître. Aussitôt, un filet social destiné aux populations les plus vulnérables, géré par l'Agence de Développement Social (ADS)¹⁸ et des programmes d'insertion sociale et professionnelle, visant à réduire la pauvreté et à améliorer le niveau de vie des citoyens, ont été mis en place, afin notamment de réduire les conséquences sociales dévastatrices du plan d'ajustement structurel appliqué de 1994 à 1997. Les autorités publiques n'ont toutefois pas pu dépasser le stade d'atténuation de ces conséquences sociales pour une grande frange d'Algériens démunis à travers l'instauration des dispositifs capables de créer de véritables emplois permanents. Les objectifs conjoncturels visés par cette politique passive ne sortent par ailleurs pas d'une logique visant à « acheter la paix sociale » par la distribution de la rente. Ainsi, la politique d'assurance chômage engagée

12. Lahouari Addi, « Les obstacles à la formation de la société civile en Algérie », dans Anna Bozzo *et al.*, *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte | « TAP/Islam et Société », 2011, p. 369-381.

13. MoundirLassassi et Nacer-eddine Hammouda, *op. cit.*

14. Matouk Belattaf, « L'aide à la création d'entreprises et dynamique de l'emploi : évaluation de l'expérience de la micro entreprise dans la wilaya de Bejaia », *Cahiers du CREAD*, n° 58, 4^e trimestre 2001, p. 61-88.

15. Le (PEJ) est créé en 1987 et ayant pour objet la création d'emplois temporaires dans des chantiers d'utilité publique ciblant les jeunes chômeurs de 16 à 27 ans.

16. Le (DIPJ) est mis sur pied en 1990 et destiné aux primo-demandeurs d'emploi peu qualifiés et âgés de 19 à 30 ans. Les pertes d'emplois dans cette période sont estimées à 405 000 postes.

17. L'ADS a été créée en 1996. Son action principale est dédiée à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale et à la gestion de tous les programmes pour l'emploi en faveur des défavorisés.

ne visait qu'à assurer une protection relative du travailleur en situation de chômage économique tout en réduisant l'incertitude sur son revenu futur¹⁹.

La période des politiques actives de l'emploi: La première décennie du troisième millénaire sera quant à elle caractérisée par l'augmentation des prix du pétrole, ce qui a permis à l'État algérien qui « ne parvient pas à se désengager de son image et de son rôle de distributeur de rentes et de bienfaits sociaux gratuits²⁰ », de répondre de plus en plus aux besoins des citoyens, notamment dans le domaine de l'emploi. Face à l'aggravation du chômage, les pouvoirs publics mettent progressivement en place des politiques actives de l'emploi par le biais des programmes d'aide à la création de micro-entreprises, d'insertion professionnelle et de développement de l'employabilité des chômeurs à travers la formation de reconversion et l'aide à la recherche d'un emploi. Dans cette optique, il est décidé, à partir de 2003, d'accorder d'importants avantages fiscaux aux micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ²¹ et d'étendre les activités de la CNAC²² à l'aide à la création d'activités économiques au bénéfice des chômeurs âgés de 35 à 50 ans. Les organismes d'assurance-chômage interviennent désormais directement sur le marché de l'emploi, passant ainsi d'une mission passive d'indemnisation à une mission active d'aide au retour d'emploi²³. Ce n'est toutefois qu'en 2008 qu'une politique nationale de l'emploi a été élaborée afin de fixer l'orientation des politiques et adoptée dans le plan quinquennal 2010-2014. Dans le cadre de cette politique, les trois agences de l'emploi, à savoir l'ANEM²⁴, l'ANSEJ et la CNAC, sont placées à nouveau sous la tutelle du ministère de l'Emploi, alors que le ministère de la Solidarité nationale a été convié à poursuivre ses activités avec l'ADS et l'ANGEM²⁵ dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté.

Dans le contexte du Printemps Arabe et de la vague protestataire de janvier 2011 en Algérie, les pouvoirs publics algériens ont ensuite mis en place de nouvelles mesures pour diminuer la grogne populaire. Sur le plan politique, ils ont

19. Kaddour Benabbad Kada, « Marché de travail en économie de transition. Le cas de l'Algérie », *Revue algérienne d'économie et gestion*, vol. 9, n° 3, 2016, p. 231-261.

20. Safar Zitoun Madani, « Le logement en Algérie: Programmes, enjeux et tensions », *Confluences Méditerranée*, n° 81, 2012, p. 133-152.

21. Décrets exécutifs n° 01-162 et n° 03-288 du 6 septembre 2003.

22. Décret présidentiel n° 03-514 du 30 décembre 2003.

23. Farida Nemir-Yaici, *op. cit.*

24. L'Agence nationale de l'emploi (l'ANEM) créée en 2006, sa mission principale est le placement sur le marché du travail. En 2008, elle a hérité de la gestion du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), avec ses quatre composantes: le contrat d'insertion des diplômés (CID); le contrat d'insertion professionnelle (CIP); le contrat de formation-insertion (CFI) et le contrat de travail aidé (CTA).

25. L'Agence Nationale de gestion du Micro crédit (ANGEM) a été créée en 2004, elle favorise l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers. Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat.

procédé à la levée de l'état d'urgence²⁶ et chercher à réduire les soulèvements populaires à sa dimension socio-économique, en les qualifiant « d'émeutes » et en tentant de les dépolitiser²⁷. Sur le plan socio-économique, le gouvernement a renoué avec la politique de distribution de la rente²⁸ par l'introduction de nouvelles aides afin de montrer son dévouement à l'amélioration du niveau de vie des citoyens²⁹. Dans cette logique, les pouvoirs publics ont par ailleurs procédé à l'augmentation des importations de biens alimentaires³⁰, à l'effacement de la dette des paysans³¹ et de certaines entreprises³², à la suspension des redressements fiscaux des entreprises³³ et à l'acceptation systématique des projets soumis à l'ANSEJ, ainsi qu'à l'augmentation des salaires de nombreux corps de fonctionnaires³⁴ et des pensions de l'ensemble des retraités³⁵. Néanmoins, la remise en cause de la politique nationale de l'emploi n'a pas tardé à se faire sentir par l'entrée en scène des jeunes chômeurs du sud qui revendiquent une action immédiate du gouvernement pour lutter contre « l'exclusion et la discrimination » dont ils sont victimes et exigent « que la priorité dans l'octroi des postes de travail soit donnée aux jeunes de la région »³⁶. Tout compte fait, Musette estimera alors qu'au niveau stratégique, l'Algérie n'a pas innové dans les politiques de l'emploi et n'a fait que reproduire les modèles appliqués dans les pays développés³⁷.

Résultats de la recherche

L'enquête par entretien a permis aux personnes interrogées de relater, avec d'abondants détails, leurs expériences, de créateurs d'entreprises ou d'employés dans le cadre des dispositifs de l'emploi en place. De ce processus de collecte de données, il en est ressorti un corpus diversifié comportant des cas

-
26. Lahouari Addi, « Le régime algérien après les révoltes Arabes », *La Découverte*, coll. « Mouvements », n° 66, 2011, p. 89-97.
 27. Cherif Dris, « Élections, dumping politique et populisme : Quand l'Algérie triomphe du "printemps arabe" », *l'Année du Maghreb*, IX, 2013, p. 279-297.
 28. Mihoub Mezouaghi, « L'économie algérienne : Chronique d'une crise permanente », *Politique étrangère*, n° 3, automne 2015, p. 17-29.
 29. Frédéric Volpi, « Stabilité et changement politique au Maghreb : Positionner l'Algérie dans le contexte régional de l'après-printemps arabe », *ESKA | « Maghreb-Machrek »*, n° 221, 2014/3, p. 35-46.
 30. Louisa Dris Aït Hamadouche et Cherif Dris, « De la résilience des régimes autoritaires : la complexité algérienne », *l'Année du Maghreb*, VIII, 2012, p. 279-301.
 31. Lahouari Addi, « Le régime algérien après les révoltes Arabes », *op. cit.*
 32. Louisa Dris-Aït Hamadouche, « L'Algérie face au printemps arabe : pressions diffuses et résilience entretenue », *Politiques méditerranéennes | Le Maghreb*, 2012, p. 178-183.
 33. Salim Chena, « L'Algérie dans le "Printemps Arabe" entre espoir, initiatives et blocages », *Confluences Méditerranée*, n° 77 2011, p. 105-118.
 34. Akram Belkaïd, « L'Algérie, une exception en marge du "Printemps Arabe" ? », *Les Cahiers de l'Orient*, 2012/3 n° 107, p. 141-150.
 35. Louisa Dris Aït Hamadouche et Cherif Dris, *op. cit.*
 36. Naoual Belakhdar, « "L'éveil du Sud" ou quand la contestation vient de la marge. Une analyse du mouvement des chômeurs algériens », *Politique africaine*, n° 137, 2015, p. 27-48.
 37. Mohamed Saïb Musette, *op. cit.*

hétérogènes qu'il importe d'analyser avec nuance. L'analyse de ce corpus s'appuie sur deux grilles, en fonction des thèmes révélés par les récits de vie. La première est relative aux usages des aides publiques dans la création des micro-entreprises et l'insertion professionnelle, aux obstacles à la réalisation et au recours à la solidarité familiale, aux épreuves endurées et aux solutions mises en place pour aller de l'avant. La seconde grille est construite autour des enjeux ruraux et ceux en lien avec la culture traditionnelle eu égard notamment à la perspective d'émancipation des femmes sur les plans économique, social et familial ; où des thèmes correspondant aux luttes des femmes pour l'émancipation contre les stéréotypes sociaux seront au cœur de l'analyse.

Usages des aides publiques dans la création des micro-entreprises et l'insertion professionnelle

Dans cette section, nous aborderons les principaux thèmes énoncés dans les récits des interrogés, c'est-à-dire les obstacles à la pérennisation des micro-entreprises créées avec l'aide de l'État, l'apport de la famille et les difficultés d'insertion professionnelle.

Suicide professionnel

Dans la foulée de leur inscription aux programmes d'aide à la création de micro-entreprises, force est de constater que beaucoup de jeunes ont alors vécu un glissement d'une situation de stabilité vers une situation de précarité. Les programmes d'aide ont offert des facilités permettant de monter des projets de créations d'activités sans s'appuyer sur des études de faisabilité des projets et sans s'inquiéter de leurs capacités de remboursement, ce qui a contribué à hypothéquer leur réussite. L'artisan peintre de 27 ans, célibataire, qui nous a relaté son cas, présente un bon exemple de ces personnes qui n'ont pas réussi à tirer profit de l'aide qui leur a été octroyée par l'État :

... j'ai inscrit dans ma demande de financement un véhicule utilitaire... dès que j'ai créé mon entreprise... je passais mon temps à la recherche des projets publics à réaliser, mais jamais retenu... mes économies sont épuisées, j'ai voulu vendre le véhicule, mais il était incessible... alors je l'ai vendu en pièces détachées... aujourd'hui, j'ai repris le travail de jadis et je suis redevable à la banque d'une somme importante... j'attends une action d'effacement de la dette...

Le dispositif d'aide à la création d'entreprises accepte de financer les projets comprenant l'achat de véhicules qui représente plus de 70% du montant global du projet. La diffusion à grand renfort de publicité du dispositif incite les jeunes, se trouvant en activité à développer, avec un effort minimal, l'am-

bition de devenir employeurs³⁸. Mais le manque d'offres de projets publics, à ces micro-entreprises, complique leur avenir. Ainsi, au lieu de chercher des solutions rationnelles, certains jeunes entrepreneurs cherchent les issues les plus satisfaisantes. Ils mettent, par exemple, en vente le matériel acquis par l'ANSEJ, puis ils reviennent à leur situation initiale avec une expérience d'échec et une dette à rembourser.

Beaucoup de projets ont été conçus dans la précipitation, ce qui les rend vulnérables et incapables de subir la pression de la concurrence... On constate ainsi, l'inefficacité des aides publiques à créer cette classe d'entrepreneurs et un tissu d'entreprises capables de créer de la valeur et de l'emploi tant espérés. La mortalité de ces entreprises est synonyme de déficit pour le budget de l'État³⁹.

En somme, le manque d'expérience dans la gestion et l'ambivalence des perspectives de certains porteurs de projets produisent les conditions de l'échec.

Concurrence déloyale

Les dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises stipulent que les bénéficiaires sont exonérés d'impôt et de taxes pour une période de trois ans. L'objectif de cette défiscalisation est de réduire les charges pour permettre d'affronter les aléas du marché et d'encourager à créer de nouveaux postes d'emplois. Cependant, certains bénéficiaires de ces avantages fiscaux ont saisi cette opportunité pour réduire les prix de leurs produits et services, afin de favoriser leur positionnement sur le marché. Ces pratiques ont provoqué la baisse de la marge bénéficiaire des entreprises – et par conséquent leurs chiffres d'affaires –, ce qui a engendré des difficultés d'ordre budgétaire pour les entreprises ayant des charges plus élevées. Un des jeunes, artisan menuisier, est un exemple vivant des victimes de ces pratiques. Il raconte :

...J'ai bénéficié d'une aide pour mon projet. Mais je n'étais pas le seul à vouloir créer son propre atelier... alors, on s'est retrouvé nombreux à proposer le même service dans la même localité... puis les prix de ce qu'on fabrique ont baissé... je n'arrive même pas à couvrir les charges mensuelles. Enfin, je me retrouve dans une situation pire que la précédente, car je redeviens travailleur après une expérience d'employeur qui a duré trois ans...

Aimer son métier et avoir des ambitions ne suffisent pas pour pérenniser son entreprise. Cette dernière exige de l'entrepreneur de relever les défis et de gérer avec compétence, ce qui s'acquiert par l'apprentissage et l'expérience. Force nous a toutefois été donnée de constater que l'absence d'ac-

38. Rosa Aknine Souidi et Yacine Ferfera, « Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie: une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises », *Revue des Sciences Économiques et de Gestion*, vol. 56, n° 14, 2014, p. 65-78.

39. *Ibid.*

compagnement laisse les nouveaux entrepreneurs exposés à tous les risques. Évidemment, une fois que la concurrence s'est intensifiée, certains créateurs de micro-entreprises usent de tous les moyens en leur possession afin de sauvegarder leurs activités et d'échapper au risque de fermeture. Ceux qui n'arrivaient pas à s'adapter aux règles imposées par ces derniers ont abandonné leurs activités et n'avaient d'autre choix que de retourner à leurs positions antérieures – souvent en occupant un travail informel – ou de rejoindre les rangs des chômeurs lorsque cette solution de repli n'était pas envisageable.

Investissements à durée de vie limitée

La saturation de l'activité de transport a contraint l'ANSEJ à cesser son financement en 1999, avant de le reprendre en 2011, pour une courte durée, à l'occasion du Printemps Arabe. Lorsque les considérations politiques ont prévalu sur les préoccupations économiques, la situation socioprofessionnelle des transporteurs s'est dégradée en raison du manque de travail. Un jeune ayant participé, en mai 2018, à une action appelée «marche d'escargot», menée par les bénéficiaires des camions dans le cadre des projets de l'ANSEJ afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics à leurs difficultés, de réclamer des débouchés et de demander l'effacement de leurs dettes, déclare :

Mon dossier de création a traîné trois ans entre L'ANSEJ et la banque... J'ai bénéficié d'un camion de transport de marchandises. Les premières années ça marchait bien, mais ces derniers temps tout est bloqué... je ne trouve plus de demandeurs de mes services... si je ne trouve pas du travail je serai obligé de chercher un emploi... Par cette action nous demandons l'effacement des dettes de tous les bénéficiaires de ces programmes d'aide.

Le choix de l'activité de transport par la plupart des jeunes est justifié par la faiblesse des préalables exigés. Cette activité ne nécessite pas une formation spécialisée ou une qualification d'une part, et d'une infrastructure ou une place sur un marché inondé par le produit chinois, d'autre part. Pour atténuer la pression populaire de 2011, les pouvoirs publics ont ainsi accordé le financement de nouveaux projets dans les secteurs saturés sans tenir compte du devenir de ces micro-entreprises. Mais la chute brutale du prix du baril de pétrole (en 2014) a conduit au gel de plusieurs projets d'infrastructures, tant au niveau national que local, ce qui a réduit la demande des grandes entreprises de réalisation et des collectivités locales de services des micro-entreprises. Face à cette situation, les jeunes entrepreneurs, souhaitant sauvegarder leurs activités ont alors demandé aux autorités d'effacer leurs dettes auprès des banques et de leur réserver une proportion des projets mis à concurrence par les collectivités locales dans le cadre des marchés

publics. Bien que le décret présidentiel 12-23 du 18 janvier 2012 stipule dans l'article 56 que :

Lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par des micro-entreprises... les services contractants doivent, sauf exception dûment justifiée, leur réserver exclusivement ces prestations. Les besoins précités peuvent faire l'objet, dans la limite de 20% au maximum de la commande publique.

Certaines administrations ignorent toutefois l'existence de cette disposition et d'autres refusent de l'appliquer. Quant à l'effacement de la dette, les pouvoirs publics réfutent cette idée et optent plutôt pour une solution s'appuyant sur le rééchelonnement de la dette des entreprises actives se trouvant dans une situation d'incapacité de remboursement.

La recherche du statut perdu

La représentation sociale qui a émergé chez les jeunes, ces dernières années, des différents dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises, développe l'idée selon laquelle leur objectif est la distribution de la rente par les pouvoirs publics. Toute personne qui souhaite changer de statut ou tenter une nouvelle expérience professionnelle doit, dans ce contexte, s'adresser à l'ANSEJ ou à la CNAC pendant les périodes de promotion de ses dispositifs (à l'approche des élections par exemple⁴⁰) afin de demander de l'aide pour créer une micro-entreprise. L'histoire de ce jeune ouvrier journalier de 25 ans nous éclaire davantage sur l'idée propagée entre les jeunes, selon laquelle les aides octroyées dans le cadre de ces dispositifs représentent leur part de la rente :

Je n'ai aucune formation spécialisée... pour sortir de la précarité j'ai voulu bénéficier de l'aide de l'État comme tous les jeunes de ma génération... j'ai opté pour un tracteur à chaînes, que j'ai acquis après une procédure longue et fatigante. Malheureusement, j'ai constaté qu'il est défectueux, mais le fournisseur refusait de le reconnaître, ce qui m'a contraint d'entamer une procédure judiciaire pour me faire rembourser. Pendant ce temps, j'ai renoué avec le travail journalier, afin de survivre et de supporter toutes les charges... enfin, je me retrouve avec un fardeau... et cinq années de ma vie perdues.

Dans l'ensemble, nous avons été en mesure de constater que la perte du statut social crée de l'anxiété, de la frustration et un désir de changer de situation qui en vient à constituer un facteur incitatif à la création d'entreprise⁴¹. Ce comportement entrepreneurial constitue en quelque sorte une réponse pour les jeunes qui cherchent à retrouver un statut et à s'intégrer à la société. Les jeunes qui sont dans cette situation ne visent pas un objectif

40. Election présidentielle de 2009 et 2014.

41. Rafik Abdesselam, Jean Bonnet, Nicolas Le Pape, « Les contraintes de la création et de la reprise d'entreprise: une application aux régions françaises », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 2004, p. 33-68.

économique mais sont davantage motivés par le changement de leur situation. Dit autrement, la réussite de leurs projets sur le plan économique ne constitue pas une priorité pour eux. Dans ce contexte, le manque d'orientation et d'accompagnement les rend d'autant plus vulnérables vis-à-vis de leurs partenaires (fournisseurs du matériel et des matières premières...) qui ne pensent alors qu'à augmenter leurs gains⁴². D'ailleurs, à la lumière de nos entretiens, il semble que l'on puisse même supposer que ces dispositifs profitent plus aux fournisseurs du matériel qu'aux jeunes souhaitant sortir de la situation de chômage et de la précarité sociale.

Réseaux sociaux à la rescousse

Plusieurs études ont démontré que «les principales incitations à la création d'entreprise relèvent généralement de l'environnement social proche (famille, amis)⁴³». En effet, les commerçants, les fonctionnaires libéraux et les entrepreneurs inculquent à leurs enfants l'esprit d'entreprendre, ils les préparent à devenir des employeurs non pas des employés, en insistant sur l'importance de l'investissement dans la création de la richesse et de l'emploi. Les jeunes socialisés dans un environnement – les réseaux de relations, le capital savoir-faire accumulé, la solidarité et entraide familiale, le capital ressources matérielles et financières – qui encourage à entreprendre trouvent avec plus de souplesse un créneau d'affaire à développer, notamment en reprenant (et en élargissant) les activités commerciales de leurs parents. Le cas de ce jeune entrepreneur en BTP de 29 ans – marié avec deux enfants – qui nous a raconté comment il a réussi à monter son entreprise est une bonne illustration du poids de la famille :

J'ai bénéficié d'un financement pour créer mon entreprise. Mais ce qui m'a permis de surpasser les difficultés rencontrées et d'éviter de finir déficitaire, c'est l'expérience que j'ai acquise en travaillant dans les magasins de mon père depuis l'âge de 16 ans, ainsi que l'apport de ma famille qui m'est venu en aide... J'ai puisé des réseaux sociaux que mon père a tissés tout au long de sa vie active, dans les banques, les administrations et les fournisseurs matériaux de construction... J'ai puisé également de ses ressources financières pour en faire un fond de roulement de mes activités.

La difficulté de trouver sa place et de prendre une part du marché est un obstacle rencontré par la quasi-totalité des micro-entreprises bien souvent créées par des jeunes non expérimentés avec des moyens dérisoires. Les jeunes qui ont entamé la vie active très jeunes et qui sont habitués à prendre

42. Louisa Dris-Aït Hamadouche, «L'Algérie face au printemps arabe: pressions diffuses et résilience entretenu», *Politiques méditerranéennes | Le Maghreb*, 2012, p. 178-183.

43. Sandrine Émin, «La création d'entreprise: une perspective attractive pour les chercheurs publics?», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 9, n° 3, septembre 2006, p. 39-65.

des responsabilités et des risques arrivent toutefois plus facilement à affronter la réalité et à trouver des résolutions aux difficultés, avec le concours, bien évidemment, de la famille et ses réseaux qui jouent un rôle prépondérant dans la pérennisation de ces micro-entreprises. Ainsi, comme le montre cet exemple, la socialisation semble jouer un rôle important dans la réussite de l'action d'entreprendre.

Les artisans, les commerçants et les entrepreneurs impliquent et initient souvent leurs enfants aux activités qu'ils exercent, afin de leur permettre d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaire, pour les reprendre ou les amplifier. Ils incitent, également, leurs enfants à poursuivre des études, pour acquérir les diplômes les plus élevés. À terme, certains enfants reprennent les activités de leurs parents tandis que d'autres changent d'activités. Pour ceux qui s'appuient sur l'aide de l'État pour entreprendre et que nous avons interrogés, ils semblent choisir les activités semblables ou avoisinantes à celles de leurs parents, afin de pouvoir bénéficier de leur aide, leurs expériences et leurs réseaux.

Les sous employés sans défense

Le parcours des jeunes chômeurs de longue durée est plein d'obstacles et d'embûches. L'obtention d'un diplôme ne suffit pas aux jeunes hommes pour postuler aux postes à pourvoir dans les administrations et dans les entreprises publiques et privées. Ils doivent notamment régulariser leur situation vis-à-vis du service national⁴⁴ afin d'être considérés comme des chômeurs. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'ils pourront entamer le processus de la recherche d'emploi qui pourra les orienter vers l'un des dispositifs d'insertion professionnelle adéquat avec leurs qualifications. Le cas d'un jeune employé dans le cadre de contrat du travail aidé (CTA), célibataire de 27 ans, est un exemple type de la complexité de ce genre de parcours :

Après une longue durée de chômage j'ai décroché un CTA dans une entreprise publique de textile, on m'a affecté à un poste qui n'a aucune relation avec mon domaine de formation... ma surprise fut grande quand le syndicat des ouvriers a refusé les candidatures de tous les employés en CTA pour les élections de renouvellement de la section syndicale et le comité d'entreprise... c'est là où j'ai compris que mes attentes ne convergent pas avec les intérêts des autres salariés.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, les organismes publics et privés recrutent parfois des jeunes ayant des profils inadéquats à leurs besoins immédiats, car d'une part, ils se sentent obligés de contribuer à la réussite de ce dispositif et, d'autre part, ils sont intéressés

.....
44. Passer une année sous les drapeaux, inapte, sursis ou exempté.

par les différents avantages⁴⁵ qu'offre ce dispositif⁴⁶. Les jeunes recrutés dans le cadre du Contrat de Travail Aidé ne sont pas considérés comme des salariés à part entière et ils ne seront pas systématiquement titularisés dans leurs postes. Ils n'ont pas droit, non plus, d'adhérer à l'unique syndicat qui représente les salariés dans le secteur économique public⁴⁷, à savoir l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) qui refuse la présence dans ses rangs de ceux qui pourraient désorienter ses objectifs, éparpiller ses efforts et affaiblir ses positions⁴⁸. C'est le cas des employés de CTA qui cherchent à maintenir, d'abord, leurs emplois, pour s'aligner ensuite sur les revendications des autres salariés. Avant leur intégration, ils ne se sentent donc pas concernés par les problèmes relatifs aux conditions de travail.

Dispositifs d'insertion des jeunes diplômés au service des entreprises privées

La «logique de la rente qui s'articule autour de l'objectif d'accaparement de la rente pétrolière... qui devient une préoccupation majeure pour tous les acteurs sociaux⁴⁹», encourage ces derniers à articuler leur stratégie d'une manière à leur permettre de tirer un maximum de bénéfices de la redistribution de la rente. Les entreprises privées n'échappent pas à cette logique, leurs stratégies sont construites autour des profits qu'elles peuvent tirer de toute action menée par l'État. En plus des différents avantages (l'effacement partiel des intérêts, du rééchelonnement des dettes⁵⁰), qui leur sont accordés, les entreprises privées puisent dans les dispositifs de lutte contre le chômage pour recruter un personnel bon marché (au frais de l'État). Un jeune diplômé en GRH en a fait l'expérience et relate ce qui suit :

Mon employeur m'a orienté dès le premier jour au service de la comptabilité... j'ai accepté de travailler dans un domaine autre que ma spécialité, je pensais qu'en faisant des efforts, je vais apprendre à mener le travail à bien... à six mois de la fin de mon contrat, je n'ai pas encore touché à la comptabilité, mon chef me charge toujours des tâches manuelles... je comprends, maintenant, pourquoi

.....
45. Une contribution mensuelle de l'État qui est versée au salaire du poste, plus une réduction de la part patronale des cotisations à la sécurité sociale.

46. «À cet égard, il faut aussi souligner le problème d'inadéquation entre les profils des diplômés et ceux recherchés par les entreprises privées car «il existe des chômeurs qui cherchent à travailler et il existe des entreprises qui n'arrivent pas à trouver la main-d'œuvre nécessaire pour répondre à leurs besoins», Mohamed Saïb Musette, Rapport final du Projet «Avenir de l'Entreprise, Avenir du Travail», 2017.

47. Aucun syndicat ne représente les salariés du secteur privé.

48. Évidemment, alors que «"l'ouvrier de l'abondance" cherche à augmenter son salaire par le combat syndical, le salarié de la précarité cherche avant tout à préserver son emploi», disait Luci, pour expliquer la divergence d'objectifs, d'intérêts et de moyens de lutte entre les salariés stables et les salariés précaires. Florencia Luci, «Les conditions conjugales et relationnelles de réussite de la carrière des managers», dans Serge Paugam, *L'intégration inégale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Le Lien social», 2014, p. 173-190.

49. Nadji Saïf, «Il faut sortir de la dépendance rentière», Entretien réalisé par Brahim Taouchichet, pour le journal *Le soir d'Algérie*, 28 mars 2016, www.lesoirdalgerie.com/articles/2016/03/28/article.php?sid=193816&cid=50

50. Louisa Dris Ait Hamadouche et Cherif Dris, *op. cit.*

les employés de mon genre ne sont jamais titularisés à la fin de leurs contrats d'insertion.

« Dans le secteur privé, les opportunités d'emploi sont limitées, et il n'est pas rare que celles qui existent ne correspondent pas à l'offre de compétences existante sur le marché du travail⁵¹. » Alors, certaines entreprises privées exploitent l'abondance de l'offre de travail des jeunes diplômés pour effectuer des recrutements, par le biais des programmes d'insertion, des jeunes qualifiés pour occuper des emplois sous-qualifiés. Cette situation montre bien que l'objectif de ces recrutements est tout autre que celui de faire la promotion de l'emploi et l'intégration des jeunes au sein de ces entreprises. Par un effet miroir, cela provoque l'insatisfaction et la démotivation de ces jeunes qui préféreraient alors s'impliquer moins dans le travail afin de pouvoir s'adonner, en parallèle, à des activités informelles. Au final, les entreprises privées agissent de telle sorte que les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes soient vidés de l'objectif de leur existence, par des pratiques qui consistent uniquement à recruter des jeunes, dans le cadre de ces programmes pour la période couverte par les avantages inhérents, ce qui se traduit par le fait que ces programmes n'aboutissent pas à une véritable insertion professionnelle et agissent simplement comme un système permettant une occupation temporaire des jeunes.

Enjeux ruraux et culture traditionnelle face à la perspective d'émancipation des femmes

Malgré l'engagement de l'Algérie dans une démarche axée sur l'égalité de traitement et de la non-discrimination entre les genres, la présence des femmes dans les dispositifs d'insertion par l'entrepreneuriat reste faible⁵². Sur 381 427 projets financés par l'ANSEJ depuis sa création jusqu'au 1^{er} semestre 2019, les femmes n'ont bénéficié que de 39 495 projets, comme elles ont bénéficié de 10,2% des 147 500 projets financés par la CNAC sur 400 343 dossiers déposés⁵³. Dans cette section, à travers les thèmes révélés par les expériences relatées par les femmes interrogées, c'est la culture traditionnelle dans sa relation avec la promotion, ou non, de l'émancipation des femmes à travers l'intégration au marché du travail qui sera mise en examen.

51. Groupe de la Banque mondiale, « Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie », printemps 2017.

52. Med Cherif Belmihoub, *Étude exploratoire sur l'accès des femmes au marché du travail en Algérie*, Friedrich ebertstiftung, décembre 2016.

53. *Bulletin d'information Statistique de la PME*, n° 35, novembre 2019.

La solidarité familiale, facteur de réussite

Dans les zones rurales où les sociétés sont plus traditionnelles, comme l'a bien précisé Paugam⁵⁴ : « les solidarités se développent essentiellement à l'échelon de la famille élargie ». Effectivement, dans les villages, lorsqu'une personne est dans le besoin, ce sont les membres de sa famille élargie qui se mobilisent pour exprimer une solidarité et agissent en conséquence. Mais, quand la famille n'a pas les moyens requis, l'État est sollicité à prendre le relais. Donc, « la solidarité nationale serait secondaire par rapport à la solidarité familiale⁵⁵ ». Le cas d'une couturière de 28 ans, mère de trois enfants, est une bonne illustration du rôle que peut jouer la famille dans la réussite d'une personne à sortir de la précarité par rapport à l'emploi :

... je dois ma réussite aux membres de ma famille (père et frères) qui croyaient à mes compétences. Ils m'ont encouragée à créer ma propre activité... cependant mon mari et ma belle-famille s'opposaient au fait que j'affronte le monde extérieur... j'ai saisi l'occasion de la faiblesse financière de mon mari pour créer mon atelier... et lorsque les affaires commençaient à aller bien c'est tous les membres de ma famille et de ma belle-famille qui veulent en tirer profit... pour ne pas être accusée d'abandon familial, je partage mon temps entre le foyer et l'atelier.

Quant aux jeunes femmes diplômées plus spécifiquement, celles que nous avons rencontrées insistent pour souligner que la division sexuée du travail déterminée par la société traditionnelle n'est pas une fatalité et que, plus encore, la création d'activité lucrative ne devrait pas être un privilège masculin. Encouragées par les membres de leurs familles, ces femmes ont créé des micro-entreprises, dans leurs domaines de compétences, dans le cadre des dispositifs dédiés à cette fin et démontrant ainsi qu'elles sont capables d'affronter le monde extérieur et de réussir là où leurs maris ont échoué.

Mais leur combat ne se résume pas à ça. Elles notent que pour faire en sorte que leur nouveau statut soit bien accueilli, elles doivent doubler leurs efforts à l'intérieur du foyer comme à l'extérieur. D'une part, elles doivent garantir la pérennité de la micro-entreprise qui sera le futur défi à relever face à une belle-famille qui souhaiterait tirer profit et mettre le mari au-devant de la scène, et d'autre part, elles doivent chercher à préserver leur statut de bonne mariée, mère et belle-fille, en conciliant adroitement vie familiale et vie professionnelle.

54. Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, 2018, p. 3.

55. Serge Paugam, « Naissance d'une sociologie de la pauvreté », dans *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Lien social », 2013, p. 21-54.

Dispositifs d'insertion refuge aux femmes « disqualifiées »

En l'absence d'une stratégie claire et cohérente avec les objectifs de la lutte contre le chômage et de création d'emploi durable, l'État diversifie les programmes d'insertion des jeunes diplômés au point de présenter une diversité de dispositifs ayant les mêmes objectifs, mais avec des avantages différents : Le Programme d'Insertion des Diplômés (PID) géré par l'ADS et le Contrat d'Insertion des Diplômés (CID) géré par l'ANEM suivent un mode de gestion unique, mais se distinguent notamment par le montant de l'indemnité. Cette différence crée non seulement de la confusion, mais également – et surtout – elle engendre une importante discrimination⁵⁶. Le cas de deux jeunes universitaires illustre la diversité des conditions de précarité associées à ces programmes. Une jeune biologiste de 27 ans mariée, sans enfants raconte ainsi :

... j'ai travaillé dans l'informel, pour une longue durée en étant jeune fille, comme vendeuse dans une boutique d'habillement pour enfants contre 9000DA... après le mariage, mon mari ne voulait plus de ce travail. Actuellement, je travaille dans un laboratoire d'analyses médicales avec un contrat d'insertion des diplômés (CID), pour une indemnité de 15 000 DA le mois... là je fais de mon mieux afin d'acquérir une expérience et surtout de gagner la confiance de la patronne pour qu'elle m'intègre dans l'effectif de son labo.

Une jeune fille de 25 ans évoque notamment pour sa part que la somme qu'elle reçoit est de beaucoup inférieure :

Mon diplôme de Master ne m'a pas épargnée d'un passage par une période de chômage de 2 ans... j'ai bénéficié d'un contrat dans le cadre du programme d'insertion des diplômés (PID), pour une indemnité de 10 000 DA le mois... c'est là où j'ai appris des choses horribles sur le recrutement des enseignants : des pots-de-vin ; des avances sexistes... sont des contreparties exigées pour l'octroi d'un poste permanent...

Les deux programmes d'insertion que nous venons d'évoquer ne proposent que des contrats pour une durée d'une année, renouvelables une fois, et permettant d'accéder à « une indemnité » (et non pas un salaire), leur objectif visant d'abord et avant tout l'insertion sociale (et non pas professionnelle). Les jeunes – hommes et femmes – qui s'inscrivent dans ces programmes qui offrent une indemnité inférieure au salaire national minimum garanti (SNMG)⁵⁷ sont donc pour la plupart des jeunes désespérés ayant subi une période de chômage plus ou moins longue et ayant connu une précarité

56. Ajoutons à cela un important manque de transparence dans le traitement des jeunes primo demandeurs d'emploi. Dit autrement, ce n'est pas tout le monde qui passe par les mêmes procédures administratives. Certains, privilégiés, bénéficient d'avantages que d'autres n'ont pas, notamment le choix au préalable de l'organisme recruteur et de type du contrat.

57. Fixé à 18 000 DA à partir de janvier 2015 par le décret exécutif n° 15-59 du 8 février 2015 fixant les éléments constitutifs du salaire national minimum garanti.

d'emploi atroce. Ils (et elles) cherchent à sortir de la précarité, tout en restant intègres, car, comme l'a relevé Paugam « avec la précarité de l'emploi, les salariés perdent l'assurance de leur protection, avec la précarité du travail, ils perdent le sentiment d'être utiles et reconnus⁵⁸ ». Fait à remarquer, parmi les personnes que nous avons interrogées, ce sont les femmes qui ont vécu de sévères conditions de précarité qui tendent à s'orienter davantage vers ce genre de programmes. Elles les considèrent comme permettant une possibilité de mobilité ascendante par rapport au travail informel (vendeuses dans les boutiques, etc.), moins rémunéré dans lequel elles se réfugiaient faute de mieux⁵⁹.

De l'espoir d'insertion à l'espoir, souvent bafoué, d'intégration

Trois jeunes filles âgées dans la mi-vingtaine que nous avons interrogées, diplômées dans la couture d'un centre de formation professionnelle, ont quant à elles été admises à travailler au sein d'une entreprise de confection de vêtements, dans le cadre du contrat d'insertion professionnelle (CIP), pour une indemnité de 8000 DA par mois. Les jeunes filles nous ont dit avoir accepté de s'inscrire dans ce programme, tout en sachant qu'il ne rapporte pas suffisamment en termes financiers. Pour elles, le travail, même peu rémunéré, pourrait procurer de la dignité, du respect et de l'estime de soi dans un contexte où elles sont à la recherche d'une indépendance financière et comme il s'agit de leur premier contact avec le monde du travail, elles espèrent que cette occupation leur donnera l'opportunité d'entamer un parcours professionnel réussi. La plus jeune d'entre elles, évoquant l'expérience de son frère, espère ainsi que le contrat aidé agira comme un tremplin pour sa carrière, mais également afin de lui permettre de vivre par-delà le cadre familial :

L'expérience de mon frère m'a marquée... il a travaillé pendant des années dans le cadre de pré-emploi... aujourd'hui, il est directeur d'un organisme important... j'accepte un travail temporaire avec un salaire réduit qui me permettra de sortir de la maison...

Les jeunes filles que nous avons rencontrées considèrent ainsi le fait de sortir de la maison pour aller travailler à l'extérieur comme un acte de socia-

58. Serge Paugam, « Conclusion. Les paliers de l'intégration », dans Serge Paugam, *L'intégration inégale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Lien social », 2014, p. 479-512.

59. Dans un contexte où selon la tradition islamique fort prégnante dans la vie sociale algérienne, les femmes ne sont pas tenues de dépenser sur le ménage, bon nombre de jeunes filles se contentent d'occuper des petits boulots peu rémunérés, qu'elles quittent dès leur mariage à la demande de leur mari qui qualifient bien souvent ce genre d'activités de « dégradées ». Ainsi, pour les jeunes filles « le choix entre se marier et travailler et rester célibataires est vite fait en faveur du premier » et conditionne la sortie des femmes du marché du travail à l'aune de leur situation matrimoniale. Voir notamment Moundir Lassassi et Khaled Menna, « La notion de "femmes au foyer" en Algérie, une réalité ou une représentation nostalgique », University Library of Munich, Germany, 2016, <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/85740/>

bilité et comme un moyen d'insertion sociale. Marquées par les expériences de leurs proches dans la recherche d'emploi, les jeunes filles voient également que le programme où elles sont inscrites est une occasion de découvrir et de vivre «l'autre sphère», si importante pour elles, celle de la vie professionnelle. Ces deux éléments s'alimentent l'un l'autre. Ainsi, pour les jeunes femmes interrogées, c'est aussi dans le milieu de travail qu'elles pensent pouvoir tisser des liens avec des personnes à l'extérieur de l'entourage familial.

Même si le travail domestique est «un travail qui socialement n'existe pas, car seul est reconnu comme travail humain celui qui produit pour le marché⁶⁰». Cela dit, force est de constater que les femmes qui s'engagent dans des activités par-delà le domicile familial le font contre une contrepartie monétaire – non négligeable même si elle est modeste – qui est source de l'estime pour certaines familles. Comme l'aînée d'entre elles, qui prépare son mariage, le souligne, cela peut également s'avérer un facteur contribuant au choix d'investir le marché du travail et les dispositifs d'insertion :

... du moment que les femmes qui travaillent sont plus considérées par ma belle-famille que celles qui restent à la maison... puisque mes belles-sœurs travaillent je ne vais pas rester à la maison... je préfère travailler avec un salaire quel que soit minime.

Ce qui motive certaines des jeunes filles rencontrées à vouloir exercer un travail rémunéré, c'est donc également la préparation au mariage parce que dans les sociétés traditionnelles, du moins selon Rebzani, le statut d'une femme se construit par le mariage et dès qu'une fille se marie, la société change de regard à son égard⁶¹.

Plus largement, nous avons pu constater que les femmes de plus en plus nombreuses à vouloir faire en sorte qu'un travail rémunéré fasse partie intégrante de leur vie, ce qui, selon elles, leur permet d'avoir une existence propre en dehors du mariage et du statut de mère⁶². On notera par ailleurs, comme le souligne une des participantes, que les parents interviennent souvent pour protéger leurs filles des aléas de la vie et que les filles considèrent cette dynamique comme étant un obstacle à leur émancipation. Le fait de gagner un salaire permet ainsi de mitiger le poids de ces interventions familiales :

... le jour où j'ai touché ma première paie, quoiqu'elle n'est pas fameuse... j'ai ressenti une grande satisfaction, depuis ce jour-ci je n'acceptais plus que mes parents prennent en charge mes dépenses personnelles.

60. Souad Khodja, *Les Algériennes du quotidien*, Alger, Édition ENAL, 1991, p. 62.

61. Mohamed Rebzani, *La vie familiale des femmes algériennes salariées*, Paris, L'Harmattan, 1997.

62. Zoubida Haddab, «La formation des élites féminines dans l'Algérie indépendante», *Oriente Moderno*, Nuovavestire, Anno 22 (83), Quaderni di ORIENTE MODERNO 4. Algeria. Il disastro e la memoria / Algérie. Le désastre et la mémoire, 2003, p. 103-115.

Ultimement, le sentiment de satisfaction que peut procurer l'obtention d'un salaire met en exergue la soif d'autonomie financière des jeunes femmes rencontrées. Le travail rémunéré leur permet de revoir leur conception du rapport au travail et à la famille.

Cela, et ce n'est pas anodin, une des interrogées a déclaré que les filles se trouvant dans la même situation que la sienne sont victimes de harcèlements de tous genres de la part de certains responsables, qui abusent du fait que celles-ci accordent une très haute importance à leur travail tout en se trouvant bien souvent dans un rapport de force qui joue en leur défaveur :

Les responsables ne cessent pas de répéter que les filles qui accepteraient de faire des efforts supplémentaires seront titularisées... à chaque fois qu'ils approchaient les filles, ils leur parlent de fin de leurs contrats qui s'approchent... ils n'hésitent pas à convoquer les filles dans leurs bureaux pour la moindre remarque...

En somme, la fin du contrat de travail signifie le retour à la situation de chômage et les bénéficiaires des programmes d'insertion veulent l'éviter à tout prix. Dans ces circonstances, certains responsables des entreprises saisissent l'occasion de l'absence de suivi et d'évaluation des dispositifs d'emplois pour faire des postes à pourvoir un objet de surenchères. À cet égard, l'une des jeunes femmes rencontrées a clairement exprimé son désarroi quant à son avenir flou dans l'entreprise où elle travaillait. Elle pointe notamment les conditions difficiles de travail et le traitement discriminatoire de son chef de service :

Je sens qu'il n'envisage pas de nous aider à apprendre le métier pour nous embaucher... j'ai l'impression qu'il veut nous exploiter au maximum... il ne regarde pas combien on gagne... je suis démotivée car je sens que je ne serais pas titularisée à la fin de mon contrat... pour le moment je me contente de cette occupation, en cherchant ailleurs un emploi meilleur.

Les filles rencontrées ne sont pas attirées vers le travail, uniquement par le besoin d'autonomie financière et d'émancipation, mais aussi par le souhait d'apprendre le métier, d'acquérir des compétences et de progresser dans leurs carrières professionnelles. C'est pour cela qu'elles sont envahies par le sentiment d'insatisfaction chaque fois qu'elles font l'objet de pratiques discriminatoires en milieu de travail.

Poids de la tradition

Dans une société patriarcale fondée sur des valeurs sexistes, liées à la division du travail et de l'espace entre les hommes et les femmes, la place de la femme est trop souvent reléguée aux travaux domestiques, son rôle se réduisant au ménage et à l'éducation des enfants⁶³. Une chimiste de formation, issue

63. Mahfoud Bennoune, *Les Algériennes victimes d'une société néo-patriarcale*, ALGER, Édition Marinoor, 1999.

d'une famille villageoise pauvre, âgée de 26 ans, mariée à un ouvrier qualifié, raconte ainsi son aventure avec sa tentative de créer une micro-entreprise dans le cadre du dispositif (ANSEJ) :

... dès que ma belle-mère a su que je compte monter une micro-entreprise, elle commençait à se mêler de ce que je devrais faire ou ne pas faire... je n'ai pas poursuivi la procédure de concrétisation jusqu'à la fin car elle a voulu s'accaparer de l'entreprise... elle projetait l'utilisation des bénéfices éventuels avant même que l'entreprise ne voit le jour... par crainte d'être dépossédée des fruits de mes efforts, voire écartelée de mes deux enfants, j'ai choisi d'accepter le rôle d'une femme au foyer et de renoncer à l'entreprise.

Dans les villages, les familles exercent certaines formes de paternalisme sur leurs filles et sur leurs belles-filles. Ainsi, lorsque ces dernières envisagent de réaliser un projet, la famille s'y oppose bien souvent ou cherche à l'en dissuader.

On notera enfin que bien que certaines femmes se rebellent contre ce regard avilissant à leur égard⁶⁴, d'autres, en particulier celles issues des zones rurales et de familles modestes, adhèrent en partie à cette logique, dont les principes ne diffèrent pas des principes ayant marqué leur socialisation. Ces dernières mettent bien souvent leur énergie d'abord et avant tout sur leur éventuelle progéniture⁶⁵. Le poids de la vie privée pèse ainsi lourd sur les épaules des femmes, ces dernières étant conscientes que leur réussite sur le plan professionnel est considérée et appréciée par la société, mais uniquement lorsqu'elle n'est pas réalisée au détriment de leur vie familiale. La gestion du foyer demeure donc une préoccupation constante et est intégrée comme une « donnée de vie⁶⁶ ». Cette réalité contraint par ailleurs – et d'autre part – les femmes travailleuses à redoubler d'efforts afin de réussir une articulation adéquate entre les deux sphères de la vie et à répondre efficacement aux exigences professionnelles⁶⁷.

Conclusion

En guise de conclusion, nous avons voulu d'abord mettre en évidence que les dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises mis en place dans

64. Souad Khodja, *Nous les algériennes, la grande solitude*, Alger, Edition Casbah, 2002.

65. Ce qui incite les femmes, mariées avec enfants, à faire des sacrifices sur le plan professionnel, c'est leur attachement à leurs enfants, elles ne craignent pas la séparation de leur mari, mais elles ne s'imaginent pas séparées de leurs enfants d'autant que c'est sur l'éducation des enfants, de leur suivi, qu'elles sont socialement jugées. Doria Chérifa Timerabtine, « Femmes cadres entre sphères professionnelle et familiale: le coût d'une articulation », *Cahiers du CREAD*, n°74, 2005, p. 103-115.

66. *Ibid.*

67. Certaines, sous la contrainte familiale, quittent leurs emplois pour se consacrer totalement à leurs familles, tout en sachant qu'elles ne perdent que leurs emplois, car les femmes qui échouent professionnellement ne seront pas socialement dévalorisées, à condition qu'elles réussissent leur vie familiale.

le cadre d'une politique d'activation de la main-d'œuvre ont financé des centaines de milliers de projets dans différents secteurs d'activités. Même si, selon les déclarations du ministre de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, 80% des bénéficiaires s'acquittent régulièrement de leurs dus, le remboursement de crédits ne garantit pas la pérennité de l'entreprise. L'analyse des récits de vie a démontré que les jeunes « opportunistes » sans capital en termes d'expérience, de savoir-faire, de réseaux, financiers, de perspectives et de culture entrepreneuriale – et en l'absence de suivi individualisé – n'ont pas su garantir la survie de leurs jeunes micro-entreprises et de leurs propres emplois. En revanche, les micro-entreprises conçues par les jeunes « entrepreneurs » ayant des perspectives claires et entourés par les membres de leurs familles, soit dans le cadre de la continuité ou d'extension d'une activité existante, soit dans leurs domaines de spécialité, arrivent assez souvent à surpasser les difficultés, à se garantir une place sur le marché et à créer leurs propres emplois. Mais, le gel des investissements publics dans les infrastructures dus à la chute des prix de pétrole, depuis 2014, a mis de nombreuses micro-entreprises, qui exerçaient dans la sous-traitance, au chômage technique.

Les jeunes recrutés dans le cadre des dispositifs d'insertion par des « contrats aidés » sont quant à eux bien souvent victimes des pratiques des organismes employeurs, qui souhaitent tirer profit des avantages inhérents à ces programmes et cautionner les politiques populistes des pouvoirs publics. Ils sont dans une large mesure sous-employés, privés du droit à la syndicalisation et d'une véritable intégration professionnelle. Qui plus est, comme nous l'avons vu, l'inadéquation entre les profils des jeunes diplômés avec les profils des emplois qu'offrent les entreprises privées est l'un des principaux obstacles que rencontrent les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Les femmes étant sous un contrôle social permanent, bien souvent tant des parents que du mari et de la belle-famille, se voient imposer des limites par la société qui cherche à dicter leurs conduites et à leur assigner des rôles à jouer. Comme les jeunes femmes que nous avons rencontrées l'ont mis de l'avant, si elles occupent un emploi rémunéré, elles doivent alors tâcher de s'acquitter également des tâches domestiques et de prendre les moyens pour trouver la meilleure articulation avec le travail de manière à ce que la vie familiale n'en pâtisse pas. Les jeunes femmes rencontrées estiment que le travail peut leur procurer le respect, l'indépendance et l'émancipation, mais que les dispositifs d'insertion en place ne permettent que partiellement la réalisation de leurs ambitions tant en termes de développement professionnel que de quête d'autonomie et d'émancipation.

Enfin, nous pouvons conclure que compte tenu de l'ampleur du problème du chômage des jeunes et de l'incapacité de créer de l'emploi réel dans le secteur économique et dans la fonction publique, les programmes mis en place pour l'emploi de jeunes et la création d'entreprises ne sont pas suffisants et constituent, au mieux, une façon de mitiger les effets dramatiques du chômage. Qui plus est, comme nous avons également cherché à le mettre en évidence, ces programmes ne se basent ni sur l'analyse des besoins du marché du travail ni sur les besoins de la main-d'œuvre au niveau local. Force est donc de constater, au terme de l'analyse, que les emplois créés ne répondent pas aux véritables besoins des populations et que trop souvent les objectifs des divers programmes ne relèvent guère de préoccupation eu égard à la situation économique mais constituent davantage des réponses à des préoccupations qui dévient finalement bien peu de ce qui a été fait historiquement, c'est-à-dire celles d'acheter « la paix sociale » en redistribuant une partie de la rente lorsque la situation sociale devient trop tendue.